

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA
LANTERNE

VOL. I. MONTREAL, 24 DÉCEMBRE, 1868. No. 15.

J'entends dire de ci de là "Laissez donc un peu les prêtres tranquilles; toujours le même sujet, cela devient monotone; il y a tant de choses qui peuvent exciter votre verve, variez, variez, si vous voulez rester intéressant."

Je réponds: Voilà vingt ans que les prêtres du Canada nous persécutent, nous abrutissent, nous oppriment, et cela sans varier

un seul jour, sans cesser un instant. C'est depuis trois mois et demi seulement que je publie la *Lanterne*, il me reste donc encore 19 ans, huit mois, et deux semaines, pour rendre aux prêtres coup pour coup, œil pour œil, dent pour dent.

Ils nous ont persécutés par la calomnie, par le préjugé; je leur réponds par des vérités et le raisonnement.

Ils nous ont foulés aux pieds, ont fait de nous des monstres signalés à l'horreur et à la haine publiques; je viens aujourd'hui, armé de l'histoire, de mes veilles, de mes recherches, exposer par quelles innombrables impostures, par quelles atrocités, par quels crimes, par quelles horreurs prolongées de siècle en siècle, on a réussi à élever ce colosse de l'église catholique qui pèse sur la conscience des peuples depuis quatorze cents ans.

Que les lecteurs en prennent leur parti; quant à moi, j'irai jusqu'au bout.

La matière abonde sous mes doigts, et je brûle d'écrire.

Voici une occasion qui m'est offerte de nouveau, je la saisis avec transport.

Lorsque le faux bruit courut, il y a quinze jours, de la mort de Napoléon III, le *Nouveau-Monde* trouva ceci :—

“ L'ordre politique européen se trouve aujourd'hui menacé par la mort d'un homme, et il en a toujours été ainsi chaque fois que les monarques ont oublié qu'ils régnaient par la grace de Dieu—*Per me reges regnant.*” Lorsqu'au contraire la société se trouvait constituée sur le principe catholique, un changement de roi était un événement sans doute, mais nullement une cause de trouble et d'effroi pour les honnêtes gens. *Le roi est mort,—Vive le roi!* s'écriait le héros, et bientôt le deuil au dehors du palais se changeait en réjouissances publiques.

“ L'organisation sociale reposant sur le respect de l'autorité et la justice n'avait rien à craindre du trépas de son roi, parce que le nouveau prince avait, pour se diriger ou se maintenir l'exemple de ses prédécesseurs et la médiation salutaire du Souverain-Pontife, protecteur né de tous les droits.”

D'abord, le principe d'autorité n'a rien à faire avec la justice, si ce n'est pour la détruire.

C'est au nom de ce principe que toutes les persécutions, tous les despotismes, toutes les barbaries se sont donné libre carrière.

Ensuite, puisque le *Nouveau-Monde* nous ramène encore à la question tant de fois débattue, si ce n'est en Canada, de la *séparation de l'Etat et de l'église*, je vais l'y suivre.

Je ne rirai pas aujourd'hui, lecteurs; j'ai un tableau effrayant à faire. Dans notre pays, il ne suffit pas de rire, il faut surtout enseigner. L'histoire est la grande école; c'est elle l'institutrice des hommes. “ Elle est la première des philosophies,” dit Byron. Avec elle j'entre dans l'examen de cette question horrible dont chaque étape est marquée par un massacre, une extermination de peuples entiers.

Quel a été le résultat le plus éclatant, le produit naturel engendré par la réunion de l'état et de l'église, ou plutôt par l'assujettissement de l'état à l'église? Ce sont les croisades.

Le dépeuplement des Flandres par Philippe II a été une croisade contre les protestans qui s'affranchissaient du joug de l'Espagne.

La St. Barthélémy a été une croisade.

Les Dragonnades ont été une croisade.

Dernièrement enfin, on a appelé *croisés* les jeunes Canadiens qui sont allés défendre un pouvoir impuissant à se maintenir lui-même contre la réprobation du monde civilisé.

* * *

Si, malgré l'énormité de la tâche, j'entreprends aujourd'hui de passer en revue ces pages pleines de sang, ce n'est pas seulement pour la leçon qu'elles contiennent en elles-mêmes, mais c'est avant tout pour l'analogie frappante qu'elles offrent avec le Canada.

C'est la comparaison qui éclaire, c'est par le rapprochement que l'on juge.

* * *

Le 19 octobre 1208, Innocent III écrivit ces mots :—

“ Le roi de France devra faire peser sur le comte Raymond VI le poids de sa royale colère, le chasser de ses châteaux et de ses villes, en exterminer les habitants et les remplacer par des catholiques.”

Raymond VI était comte de Provence, de cette Provence qui était le pays le plus civilisé de l'Europe, dit Augustin Thierry, le pays de la belle langue romane qui n'est pas encore morte, le pays des troubadours, des mœurs pastorales, de l'harmonie.

La Provence avait des institutions municipales ressemblant à celles des grandes communes italiennes; elle imitait leur liberté, et une complète égalité régnait entre les nobles et les bourgeois. Elle avait la plus belle littérature du monde, et son idiôme littéraire était classique en Italie et en Espagne.

Vers la fin du douzième siècle, elle avait adopté des opinions nouvelles tant soit peu éloignées du dogme catholique; l'église, alarmée de voir croître cette hérésie qui infectait le clergé comme le reste de la population, résolut de la détruire en ruinant l'ordre social d'où provenait son indépendance d'esprit.

Innocent III entreprit cette réforme, et prêcha la croisade.

On va voir ce que le bras séculier, armé par l'autorité spirituelle, fit de cet noble contrée qui était le foyer de l'art au moyen-âge, et qui fut le berceau de la civilisation française.

* * *

A peine Innocent III a-t-il parlé, que les moines cisterciens envahissent aussitôt le Languedoc, promettant des indulgences, la

rémission de tous les péchés commis et à commettre, et les dépouilles du midi qui était représenté comme une riche proie.

Alors, barons avides; cotereaux, serfs en rupture de ban, *tout se qui vivait de pillage et de violence*, prit la croix.

Les évêques catholiques entretiennent des bandes de routiers pour percevoir les dîmes et rançonner leurs ouailles.

“ Ils aiment les femmes blanches, le vin rouge, et les beaux habits, dit un trouvère.”

“ Faux clergé, s'écrie le troubadour Bertrand Carbonnel, mensonger, traître, parjure, larron, débauché, mécréant, tu fais tous les jours tant de mal que tu as mis tout le monde dans l'erreur. Jamais St. Pierre n'eut capital d'argent en France, jamais il n'eut bureau d'usure. Il tint au contraire droite la balance de loyauté. Vous de faites pas de même; vous qui pour de l'argent prononcez des interdictions, absolvez, condamnez, et auprès de vous nul sans argent ne trouve de rémission.”

Le clergé répondait par de s accusations d'hérésie.

* * *

C'est ce qu'il fait aujourd'hui au Canada, parce que, se défendre, il en est incapable contre les faits, et discuter avec la raison, il le peut encore moins, puisqu'il condamne la raison elle-même. —

“ J'ai avec moi la vérité, dit-il, je ne discute pas.”

Mais si vous avez avec vous la vérité, vous devez être fiers de la faire voir. Seuls d'entre tous les mortels, vous possédez ce trésor inestimable, étalez-le donc, montrez-le sous tous ses aspects; glorifiez-vous de ce qu'on le touche et qu'on constate, après examen, qu'il est bien à vous.

“ Dans ce monde, dit Louis Blanc, la grande affaire est d'avoir la vérité de son côté, lorsque tous les flambeaux brûlent. Mais encore faut-il qu'on ne les éteigne pas. La discussion ne tue que l'erreur. Celui qui croit être dans le vrai, doit désirer les attaques au lieu de les craindre, pourvu que ce soit en plein jour; et s'il est sincère, il dira volontiers comme Ajax : —

Dieu, rends-nous la lumière, et combats contre nous.”

Mais lorsqu'au lieu d'une pierre précieuse, on n'a qu'une imitation, ce dont le vulgaire ne voit pas la différence, lorsqu'au lieu du vrai, on n'a que le clinquant, on redoute de l'exposer de trop près aux yeux expérimentés.

Je vous appelle à réfuter ce que je dis, je vous y provoque de mille manières, et vous restez dans le silence.

Vetabo Cereris sacrum qui vulgârit.

La vieille histoire toujours de l'autorité contre la recherche.

D'où vient donc que Luther, lorsqu'il proclama le libre examen, vous arracha la moitié de l'Europe? C'était la moitié intelligente, comme je vais le démontrer tout à l'heure; il ne vous resta que

ceux qui étaient incapables d'examen, et ceux qui avaient intérêt à ne pas examiner.

Mais ne rendons pas trop hommage à Luther d'avoir déchiré le voile. La vraie formule de la Réformation, les Vaudois l'avaient trouvée et proclamée avant lui, lorsqu'ils s'écrièrent : "Tous les chrétiens sont prêtres," c'est-à-dire qu'ils ont tous le droit de comprendre ce qu'ils croient, contrairement aux trois-quarts des prêtres de nos jours qui ne croient pas, et qui comprennent encore moins.

Je reviens à la croisade contre les Albigeois.

Pour détruire tous les scrupules, Innocent III écrivit au roi : "On ne doit pas garder sa foi à qui, ne la garde pas à Dieu."

Cette guerre qui devait être un *travail court*, comme disaient les moines, dura quarante ans, plus soixante ans de persécution.

Une législation atroce, produit de l'union de l'église et de la monarchie, succède à la croisade. L'infraction à l'orthodoxie devient un crime contre l'état ; retranché de l'église, l'hérétique est aussi retranché de l'état. Les ordonnances de St. Louis l'appellent *fyddit*, c'est-à-dire réfractaire de la société humaine, religieuse, et politique, et comme tel banni de la terre des vivants. *Il n'a plus le droit de vivre.* Ses biens sont confisqués, sa maison est démolie, et sur son emplacement on ne rebâtira jamais.

Pour tomber dans cette condition effrayante, il suffit d'un jugement du tribunal de l'inquisition. La procédure suivie envers l'accusé, traité tout d'abord en coupable, lui enlève tout moyen de défense ; il ne connaîtra ni son dénonciateur, ni les témoins. Même, lorsqu'il se reconnaît hérétique, on ne se fie pas à sa parole, on veut lui arracher l'aveu par la torture. Les peines portées sont de 3 sortes ; la mort par le feu pour celui qui a occupé un ministère dans la secte, l'immuration pour ceux qui ne renoncent pas à leur croyance, les pénitences publiques au choix de l'église pour ceux qui y renoncent, pour les suspects, et pour tous ceux qui ne détestent pas l'hérésie et les hérétiques.

L'immuration devient si fréquente que les prisons, les *murailles*, étant insuffisantes pour contenir tous les condamnés, le concile de Béziers, en 1242, ordonna que le tiers des biens confisqués sur les hérétiques serait consacré à en construire de nouvelles. Dans toutes les villes du midi, et même dans les villages s'élevèrent des édifices massifs, dont les murs s'ouvraient et se refermaient sur une population maçonnée de vivans et de cadavres.

Quant aux pénitents, séparés du reste de leurs compatriotes, portant un costume particulier et sur le dos une large croix rouge, qui les faisait reconnaître, parqués dans des villages isolés pour

être plus facilement surveillés, ces parias de l'église devinrent un objet d'horreur. On se détournait d'eux dès qu'on apercevait leur croix rouge, et si quelqu'un leur témoignait de la pitié, l'inquisition réprimait ce sentiment par une pénalité spéciale. Les pénitens occupaient dans l'église une place à part, la place des infâmes et des abominables, où le curé venait les compter chaque dimanche. L'église semblait tirer gloire de ces *maudits* rentrés dans ses cadres, et comme le triomphateur romain, elle les attachait à son char, et les montrait dans toutes ses cérémonies pour faire preuve de sa force.

On attribue à la malédiction qui pesait sur les pénitens l'origine d'une population dégradée et affligée de maladies endémiques qu'on rencontre encore aujourd'hui dans les Pyrénées. Sous le poids de l'horreur et du mépris, ils se retirèrent peu à peu des plaines et des lieux habités ; ils n'avaient pas recouvré leurs biens confisqués, quoique rentrés dans l'église, et ils gagnèrent les vallées perdues, où ils ont formé des colonies maudites connues sous le nom de *cajots*. Là ils se livrèrent à des pratiques superstitieuses d'où leur est venu le nom de *cajots*, changé plus tard en celui de *caffos*, qu'on donne encore aujourd'hui aux goîtreux et aux crétins des Pyrénées. (1)

“ On est étonné qu'en présence des effroyables oppressions que l'union du temporel et du spirituel a produites à travers les âges, l'état moderne n'ait pas encore rompu ce mariage adultère.”
(Hudry-Menos-L'Israël des Alpes.)

Dans chaque paroisse de Provence, après la croisade Albigeoise, il se forma une commission composée du curé, d'un familier de l'inquisition, et d'un officier royal, pour faire la chasse des hommes. Le concile d'Alby, en 1254, fixa une prime de 20 sols tournois pour chaque hérétique saisi, et par un décret du concile de Béziers, le Seigneur qui aura entravé la chasse sur ses terres sera passible d'une amende de 1,000 marcs d'argent.

Quelques uns des fugitifs ayant trouvé asile dans les églises, le pape Martin IV abolit pour les hérétiques, par un bref du 21 8bre 1281, ce droit d'asile déclaré inviolable au moyen âge pour les plus grands criminels.

Cette persécution entraîna à l'étranger la population laborieuse du midi : actifs et économes par zèle religieux, les Sectaires s'étaient emparé de l'industrie des laines et des soies, déjà florissante ; ils avaient fondé en plusieurs villes des fabriques de tissage dont tous les ouvriers étaient engagés dans le mouvement religieux ; de là le nom de *tisserans* qui leur fut donné. L'hérésie

(1) P. de Marca—Histoire de Béarn,—Francisque Michel—Histoire des races maudites, en France et en Espagne.

s'était confondue avec l'industrie du tissage, et il suffisait d'exercer l'une pour être accusé d'appartenir à l'autre.

Les Albigeois, exterminés, un noble peuple réduit à la plus hideuse dégradation, voilà ce qu'avait fait un roi de France régnant *de par le droit divin*, voilà ce qu'avait fait une royauté constituée sur le principe catholique, voilà ce qu'avait fait une organisation sociale reposant sur le principe d'autorité.

Et ce principe est le même, partout, quelles que soient les croyances, barbare, oppressif, aveugle. Il l'était chez les Juifs de l'antiquité ; il l'est chez les Turcs, chez les Russes, dont l'empereur est pape et bourreau, il l'est surtout chez la libre Angleterre qui a commis l'iniquité de *l'église établie d'Irlande*, et qui n'a pas encore aboli *l'Acte d'uniformité* de 1661 qui transformait en crime le refus de se conformer à l'église établie, et l'acte, plus monstrueux encore, qui mettait entre tout ministre non-conformiste et les villes représentées au parlement, une distance de cinq milles, déclarée infranchissable.

“ Nul ne peut dire combien aurait duré l'enfantement de la liberté intellectuelle en Angleterre, si par bonheur, l'ambition du pouvoir n'y avait mis de bonne heure aux prises les whigs et les tories, et si l'oppression de l'église établie n'y avait été combattue par les premiers comme moyen de l'emporter sur leurs rivaux.

“ Là où un système donné d'instruction religieuse est officiellement reconnu, spécialement protégé et doté par l'état, il est bien difficile que le gouvernement ne cherche pas un point d'appui pour sa politique dans ce système, et ne se fasse pas de ceux qui ont charge de l'enseigner, des auxiliaires, ce qui a le double inconvénient de corrompre l'essence de la religion et de mettre en péril la liberté.

“ Ensuite, il est contraire à la nature du régime démocratique qu'il y ait au sein de la société une classe d'hommes revêtus de fonctions permanentes, se tenant au dessus du peuple et le dominant par ce qui a le plus de prise sur l'imagination . . . &” . . . (Louis Blanc, Lettres sur l'Angleterre).

Qu'a produit l'église établie d'Irlande ? l'oppression et la dégradation, depuis deux cents ans, des Irlandais catholiques qui forment les trois-quarts de la population, tandis que les membres de l'église établie n'en forment que le dixième.

Qu'a produit dans l'Angleterre elle-même, l'union de l'église et de l'Etat ? Il est curieux de voir à ce sujet les épreuves par où doit passer, et les déclarations que doit faire quiconque y aspire aux honneurs de l'ordination et du ministère sacré.

Il doit prêter le serment *d'allégeance et de suprématie*, puis déclarer que le livre de prières (Book of common prayers) ne

contient rien de contraire à la parole de Dieu, enfin reconnaître que des 39 articles qui constituent l'orthodoxie protestante, il n'en est pas un seul qui ne soit conforme à la parole de Dieu.

Pour devenir diacre, il faut qu'il répète sermens et déclarations de même pour devenir prêtre. Mais cela ne suffit pas, dès qu'il s'agit pour lui d'obtenir un bénéfice, ou de passer d'un bénéfice à un autre; il est tenu alors de déclarer: 1. Qu'il s'engage à se conformer à la liturgie de l'église d'Angleterre; 2. qu'il donne son assentiment pur de toute arrière-pensée à chacune des choses contenues et prescrites dans le *Book of common prayers*,

Il faut ajouter à cela le serment d'obéissance canonique, le serment contre la simonie, l'obligation de répondre à une foule de questions inquisitoriales.

C'est à dire l'Etat rivé à l'église, l'église rivée à l'état, et tous deux s'étendant pour étouffer la liberté de conscience.

* *

L'établissement d'une religion d'Etat veut dire invariablement persécution des religions dissidentes.

* * *

Sous Cromwell, les Indépendans ou Brownistes, de persécutés qu'ils avaient été, se firent les persécuteurs des épiscopaliens.

Sous la restauration, en 1660, l'acte d'uniformité décrété sous Elizabeth contre les non-conformistes, fut remis en vigueur. Il fallait souscrire à tout ce que contenait le *Book of common prayers*.

On voit dans ce livre des invocations comme les suivantes: O Seigneur Dieu, toi à qui appartient la vengeance . . .

O filles de Babylone, béni soit celui qui saisira tes enfans, et les écrasera contre la pierre . . .”

Mais disons-le à la gloire de l'Angleterre, elle fait des efforts prodigieux pour s'arracher à ce joug indigne d'elle. En mai 1863, lord Ebury demanda la radiation de la clause qui oblige de souscrire à tout ce que contient le *Book of common prayers*, et dans la chambre des Lords même, ce boulevard de l'église établie, la seconde lecture de son bill fut votée par 50 lords contre 90.

Aujourd'hui, avec Gladstone et Bright au pouvoir, si la séparation de l'église et de l'état ne devient pas un fait accompli, du moins elle sera victorieusement préparée pour l'avenir, malgré la lenteur des réformes dans un pays essentiellement adorateur de toutes ses institutions, bonnes ou mauvaises.

* *

Le dépeuplement de Flandres fut une croisade des l'église] par l'état.

Philippe II régnait alors en Espagne; c'était le roi des bûchers, le pontife de l'inquisition; il promena le massacre et la destruction sur toutes les parties du vaste empire que lui avait légué Charles-Quint.

Les habitans des Flandres, peuple industrieux qui fournissait à

l'Europe ses plus belles étoffes, opprimés par lui, persécutés dans l'exercice paisible de leur commerce, cherchèrent un refuge dans l'émigration.

Cette émigration commença en 1550. Elle était composée généralement des meilleurs ouvriers et des chefs de fabrique les plus intelligens. "Qui émigre en pareil cas?" dit Esquiro. (immigrations Protestantes). Les forts, les entreprenans, les hommes de caractère et de volonté; les autres, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas confiance en eux mêmes, restent où ils sont, et s'attachent avec désespoir à la terre natale, fut-elle noyée de sang?"

Quelle triste analogie cette émigration présente avec celle des Canadiens depuis cinquante ans! Tous nos hommes forts, vaillans, préférant le travail qui affranchit à la misère qui enchaîne, sont allés aux Etats-Unis où il n'y a pas de joug clérical qui paralyse l'essor individuel et l'essor national. Là ils sont des hommes. Ici, il nous est resté deux générations moutonnières, agenouillées au son des cloches, et tellement accablées de bénédictions célestes qu'elles ont perdu absolument de vue les choses de cette terre où leur destinée est de vivre cependant.

Pie V demanda à la reine d'Angleterre, Elisabeth, de chasser de son royaume les réfugiés protestans qu'il appelait *ebriosi, omnium pestissimi*; eux qui donnaient l'exemple de toutes les vertus domestiques.

L'évêque anglais Jewel rétorqua en reprochant au saint père de couvrir de sa protection 6,000 usuriers et 20,000 courtisanes dans Rome.

Le système d'extermination et les mesures déployées contre les hérétiques réussirent au delà de tout espoir. Les Flandres devinrent presque un désert: Les bêtes sauvages, dit un historien du temps, couvraient le pays, et les louves venaient allaiter leurs petits dans les fermes abandonnées par les paysans." Le duc d'Albe avait détruit l'industrie, le commerce, réduit les catholiques eux-mêmes à la pauvreté. Gand porte encore aujourd'hui la trace des blessures que reçut son ancienne prospérité. En 1585, après le sac d'Anvers, un tiers des marchands et des fabricans de soieries, damas, et autres étoffes, avait dit adieu à cette ville ruinée. "J'ai vu en 1814, les rues désertes de Bruges, ses vieilles et curieuses maisons tombant pierre à pierre, ses belles églises, ses monumens, sa tristesse, sa misère, sa solitude. Encore un tiers de la population vit-il sous la loi de l'aumône. Les femmes, la tête à demi recouverte d'un chaperon rouge, et la taille enveloppée dans une mante espagnole, ne sont plus que les ombres de ces riches Flamandes dont on vantait autrefois le caractère laborieux et les vertus domestiques. Grâce à Philippe II, Bruges est une ville orthodoxe, oisive, et mendicante. L'inquisition triomphait, mais

les finances étaient ruinées, et le royaume sur lequel ne se couchait jamais le soleil, touchait à la banqueroute.”

En 1530, conquête du Pérou,—nouvelle croisade.

Deux aventuriers audacieux, Pizarre et Diego de Almagro, s'associent à Fernand de Lucques, pour la conquête qu'ils méditent.

Ce dernier “ était un prêtre avide qui s'était prodigieusement enrichi par toutes les voies que la superstition rend faciles à son état, et par quelques moyens particuliers qui tenaient aux mœurs de son siècle.

“ Lucques consacra publiquement une hostie dont il consumma une partie, et partagea le reste entre ses deux associés, jurant tous trois, par le sang de leur Dieu, de ne pas épargner pour s'enrichir celui des hommes.” (Raynal, histoire philosophique des Indes.) Raynal est inconnu dans les collèges du Canada.

Les Péruviens étaient un peuple doux, tranquille, et heureux. Leur empire avait fleuri sous onze Incas consécutifs, tous prudents, humains, et justes.

Ils comblèrent de présents les Espagnols qu'ils croyaient descendus du soleil. “ L'Inca embrasse Pizarre, et le fait servir par des princesses. Ils conviennent tous deux d'un rendez-vous pour le lendemain.

“ Atahualpa, c'était le nom de l'Inca, s'y rend escorté de vingt mille hommes.

“ Ils étaient assez près du palais de Pizarre, lorsqu'un Jacobin, nommé Vincent, le crucifix dans une main, son bréviaire dans l'autre, pénètre jusqu'à l'empereur. Il arrête la marche de ce prince pour lui faire un long discours dans lequel il lui expose la religion chrétienne, le presse d'embrasser ce culte, et lui propose de se soumettre au roi d'Espagne, à qui le pape avait donné le Pérou.”

“ L'Empereur qui l'avait écouté avec beaucoup de patience, lui répondit qu'il voulait bien être l'ami du roi d'Espagne, mais non son tributaire ; qu'il fallait que le pape fût un grand imbécile pour donner si libéralement ce qui n'était pas à lui ; qu'il ne quittait pas sa religion pour une autre ; et que, si les chrétiens adoraient un Dieu mort sur une croix, il adorait le soleil qui ne mourait jamais.

“ Il demanda ensuite au moine où il avait appris tout ce qu'il venait dire de Dieu et de la création.—Dans ce livre, répondit Vincent, en présentant son bréviaire à l'empereur.

“ Atahualpa prend le livre et le regarde de tous côtés, se met à rire, et jetant le bréviaire : “ ce livre, dit-il, ne me dit rien de tout cela.” Vincent se retourne vers les Espagnols, et leur crie de toutes ses forces : *Vengeance*, mes amis, *Vengeance*, chrétiens, voyez-vous comme il méprise l'évangile, il l'a jeté par terre :

tuez-moi ces chiens qui foulent aux pieds la loi de Dieu." (Id.)

Les Espagnols qui n'attendaient qu'un signal, se ruent alors sur les Péruviens, et en font un carnage affreux. Vincent excitait les soldats fatigués de tuer, leur criant de se servir de la pointe et non du tranchant de leurs épées pour faire des blessures plus profondes.

Au retour de cette boucherie, les Espagnols passèrent la nuit à s'enivrer, à danser, à se livrer à tous les excès de la débauche.

Cette débauche a duré deux cents ans. Et savez-vous ce qui a résulté de cette conquête entreprise au nom du catholicisme? l'extermination de deux millions de Péruviens dans les mines, dans les cachots, dans les supplices.

De ceux qui restaient, on a réussi à faire des néophytes; mais quel peuple dégradé, abâtardi, superstitieux, fétichiste!

Voilà ce que l'union de l'église et de l'état fit au Pérou.

Assez pour aujourd'hui. La patience est la vertu des nations, mais elle n'est pas toujours celle des individus. Aussi ne veux-je pas trop compter sur celle de mes lecteurs, malgré qu'il m'en aient témoigné depuis trois mois.

Je tiens du reste à être ennuyeux de temps en temps pour me mettre au niveau de mes adversaires, pour me rapprocher entre autres de ce badigeonneur de circonstance que s'est adjoint le *Nouveau-Monde* dans sa détresse, et qui prétend que la *pesanteur* — indiquée par moi comme la force qui sollicite tous les corps à tomber à la surface de la terre, et les y maintient à leur place une fois tombés — est le résultat de l'attraction terrestre; comme si la pesanteur n'était pas l'attraction terrestre elle-même, comme si elle n'était pas le nom donné à l'attraction, quand elle s'exerce par la terre; comme si, dans une action de ce genre, l'effet et la cause n'étaient pas simultanées, et ne se confondaient pas d'eux-mêmes, loin que l'un soit le résultat de l'autre! La pesanteur, résultat de l'attraction terrestre! c'est comme si l'on disait: la terre qui tremble est le résultat d'un tremblement de terre.

La même recrue des mauvais jours a bien voulu m'apprendre aussi que le fameux vers monosyllabique

"*Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.*" lequel vers s'était appliqué un coquin célèbre du temps de la révolution française, est de Racine! —

Je serais très-heureux que le *Nouveau-Monde* m'apprit quelque chose; mais je voudrais qu'il ne me remît pas à la mamelle, ni me fit connaître ce que je savais avant qu'il n'eût appris à lire.

Nouveau-Monde, mon ami, ne cherchez pas à vous montrer savant avec vos supérieurs; il vous manquait encore ce ridicule, épargnez-vous le, quand vous en avez tant d'autres qui font mon aliment quotidien, et éternisent ma *Lanterne*.

Mais il en est ainsi. Ceux à qui les grosses dents commencent à pousser, tiennent à s'en servir, dussent-ils mordre sur l'acier.—

Je terminerai aujourd'hui par cette communication que je reçois à l'instant :

La "*Gazette des Campagnes*" a reçu de la chambre d'agriculture de la Province de Québec plusieurs subventions s'élevant depuis sa création, à \$1,600, à la condition expresse d'être exclusivement agricole et de ne pas traiter de questions politiques.—

La dernière subvention est du mois de Mai 1868 et de la valeur de \$400.— L'abbé Pilote, le directeur de la *Gazette des Campagnes*, se prétend membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada depuis huit ans, sous le faux prétexte qu'il est professeur d'Agriculture. Il a pris part à tous les votes d'argent, empoché ses allocations de voyage et de dépense occasionnées par sa présence illégale aux assemblées de la Chambre d'Agriculture, lesquelles allocations s'élèvent au chiffre approximatif de \$600.—Cependant il est parfaitement connu que l'Abbé Pilote n'est pas professeur d'Agriculture et ne l'a jamais été."

Qu'à cela ne tienne. L'abbé Pilote, en sa qualité de prêtre, est tout ce qu'il veut, et empoche tout ce qu'il veut.—

Je l'ai déjà dit: Les prêtres et moi, nous sommes les seuls qui, en Canada, faisons fi du *Qu'en dira-t-on*. Seulement, je ne me suis pas encore prétendu membre de la chambre d'agriculture, j'ai eu tort; je n'aurais qu'à enseigner que *les trembléments de terre sont dus aux iniquités des hommes*, et j'aurais eu droit de voyager et de manger pour rien.

LES SAINTS DU CALENDRIER.

On trouve la vie de St. Macaire d'Alexandrie dans l'histoire de Pallade et dans celle de Rufin.

Il y a une jolie anecdote d'une grappe de raisin qu'on apporta à saint Macaire; il l'admira et l'envoya à un solitaire malade, lequel l'envoya à un autre, lequel à un autre, jusqu'au dernier qui vint en faire présent à saint Macaire.

"Ayant appris que les solitaires de Tabennes ne mangeaient rien dans tout le carême qui eût passé par le feu, il fut "frappé de ce grand exemple," et le dépassa en restant sept années à ne se nourrir que de légumes crus.

Cependant il se déguisa et se présenta, après quinze jours de marche, à saint Pacôme, père des mille quatre cents solitaires de Tabennes, et il le pria de le recevoir. Saint Pacôme refusa d'abord, puis lui accorda sa demande. Le carême arriva. Saint Macaire examina comment chacun se disposait dans sa ferveur à passer un si saint temps. Il vit que les uns attendaient le soir pour prendre quelque nourriture, que les autres ne mangeaient que tous les deux jours; quelques-uns seulement au bout de quatre jours.

Il y en avait qui s'étaient imposé de rester debout toute la nuit.

Pour lui il se mit dans un petit coin et s'y tint debout pendant quarante jours sans s'asseoir ni s'agenouiller, sans user de pain ni d'eau et mangeant seulement quelques feuilles de chou cru le dimanche.

Entre les autres austerités que l'on rapporte de saint Macaire, on dit que, "l'esprit d'impureté le pressant par de violentes tentations," il s'en alla dans un marais où il y avait des "moustiques et des cousins gros comme des guêpes, où il s'établit tout nu pendant six mois. Or, ces moustiques avaient des aiguillons si pénétrants que la peau même des sangliers n'était pas à l'abri de leurs piqûres."

Il n'est pas besoin de dire quel spectacle réjouissant ce fut pour Dieu de voir ce saint tout nu dans son marais. L'église l'honore le 2 janvier.

* * *

Les écrivains ecclésiastiques donnent la virginité comme le plus haut point de perfection pour les deux sexes: Il se trouve un assez grand nombre de veuves néanmoins dans le calendrier; mais on a soin de faire remarquer que c'est malgré elles qu'elles ont accepté un époux; quelques-unes ont amené cet époux à ne l'être que de nom; d'autres, comme sainte Reine, ont fait, après la mort de cet époux, une austère pénitence. L'époux de sainte Reine cependant était un homme si vertueux que l'historien de leur vie (Molanus) déguise ce qu'il y a d'horrible dans le mariage en disant:

"Ces deux saintes âmes eurent dix filles;" ces dix filles restèrent vierges, ce fut une d'elles, sainte Régenfrède, qui fut abbesse du monastère de Donoue, que fonda sainte Reine, qui ne voulut pas accepter cette qualité "ne trouvant pas séant qu'une personne qui avait subi le mariage, et dont l'âme avait produit dix enfants, eût quelque autorité sur des vierges en la compagnie desquelles il lui semblait que c'était déjà trop d'honneur pour elle de pouvoir passer sa vie."

L'auteur ajoute à ce sujet une sévère admonestation aux veuves qui entrent en religion, et qui souvent, dit-il, "portent dans ces "maisons où on leur fait la grâce de les admettre un esprit d'autorité et cet air de commandement qui leur reste de leur première vie. Prions cette sainte veuve d'attirer cette grâce sur les "communautés, que Dieu en éloigne les veuves altières, curieuses, "entreprenantes, etc."

Témoin sainte Cunégonde, qui veuve, ayant fait nommer sa nièce abbesse du couvent où elle s'était retirée, toujours par respect pour la supériorité de la virginité, ne poussa pas ce respect jusqu'à ne pas lui donner un soufflet, un jour que l'abbesse était en retard pour l'office. "De ce soufflet, dit l'auteur, Dieu voulut que la marque restât sur la joue de l'abbesse pendant toute sa vie." Il paraît que sainte Cunégonde n'y allait pas de main morte.

Cette supériorité des vierges se fonde sur ce qu'elles pensent être les épouses de Jésus-Christ, situation que les auteurs ecclésiastiques n'expriment pas toujours avec une réserve suffisante. Une des formules les plus fréquemment employées est celle-ci :

“ Elle mourut, et alla jouir des embrassements de son céleste époux.” J'ai souvent remarqué que les prêtres, les religieux, et les personnes qui ont la prétention de ne pas connaître l'amour, par cela même ne connaissent pas la chasteté ; voir les casuistes, dont les livres sont d'une obscénité et d'une grossièreté choquantes.

On ne se figure pas combien, avec de pareilles idées et de pareilles images, on remplit les couvents de pauvres filles qu'on rend hystériques, à la façon de sainte Thérèse, qu'on a appelée sainte Sapho.

On n'ose pas dire aux jeunes religieux qu'ils épouseront la vierge Marie, placée déjà au ciel entre saint Joseph et le saint Esprit, mais il est certain que cela entre dans leurs rêveries mystiques.

Saint Aquilin était homme de guerre. Au retour d'une longue absence, il vit sa femme venir au-devant de lui, et lui apprendre qu'elle avait fait vœu, s'il revenait sain et sauf, de vivre avec lui pendant un an dans une continence absolue. “ Je n'aurais pas osé vous le proposer, dit-il ; mais puisque vous allez au devant de ce vœu, pourquoi ne pratiquerions-nous pas éternellement cette continence si agréable à Dieu.”

Jusque-là c'est assez spirituel, mais je comprends moins la prière qu'il adressa à Dieu de le rendre aveugle, ce qu'il obtint ; et “ Dieu, dit Surius, auteur de sa vie, éleva cette lampe sur le chandelier ” en le faisant nommer évêque. Il fut un des nombreux directeurs de sainte Thérèse.

C'est saint Jérôme qui a écrit la vie de sainte Paule, veuve ; elle donnait beaucoup aux pauvres, dit-il, “ elle n'avait de la dureté que pour ses enfants ; elle les dépouillait pour revêtir les pauvres.” Il lui arriva de faire connaissance avec saint Epiphane et Paulin d'Antioche. “ La vertu et les sages discours de ces saints prélats,—dit saint Jérôme,—ayant encore enflammé davantage l'ardeur de sainte Paule, elle annonça la résolution d'aller prier au désert ;”—elle quitta ses enfants, “ qu'elle aimait tendrement,” et leur dit adieu sans verser une larme (textuel) ; elle emmena sa fille Eutoquie et alla voir à Chypre saint Epiphane et Paulin à Antioche.

“ Sa vertu lui attira un très-grand nombre de saintes vierges, qui furent la récompense que Dieu voulut donner à la foi de cette mère admirable, qui avait, pour lui, renoncé à ses enfants propres (textuel), “ elle fonda trois monastères de filles et un monastère d'hommes ; ces filles sous sa direction “ ne se servaient de linge que pour se laver les mains.” “ Sainte Paule affaiblissait leur

corps par de grands jeûnes, préférant la santé de leur esprit à la santé de leur estomac ;" elle leur disait que " l'extrême propreté du corps était la saleté de l'âme " (textuel.)

Horace Greeley se propose d'écrire, dans le cours de 1869, un livre élémentaire sur l'économie politique, où la politique de protection pour l'industrie nationale sera expliquée et défendue.

Cet ouvrage sera d'abord livré au public successivement dans toutes les éditions de la *Tribune* de New-York. Edition quotidienne, \$10.00 ; semi-hebdomadaire, \$4.00 ; hebdomadaire, \$2.00 par année.

ATTENTION !

MRS. GEO. P. ROWELL & C^{ie},
Agents d'annonces de New-York, doivent publier prochainement un **DIRECTORY** de tous les journaux américains, contenant une nomenclature exacte de tous les journaux et **PERIODICALS** des Etats-Unis, des Territoires, du Canada, et des colonies anglaises de l'Amérique du nord.

En outre une description des villes et cités où ces publications paraissent.

Ce **DIRECTORY** formera un beau volume in octavo, de 300 pages, relié en toile,

Prix - - - \$5.00

C'est un livre d'un grand prix pour les annonceurs, éditeurs, et autres qui cherchent des renseignements sur les journaux américains.

L'édition en sera limitée, et les personnes qui désirent s'en procurer des

exemplaires, feront bien de s'adresser immédiatement à

GEO. P. ROWELL & C^{ie},
Éditeurs et Agens d'annonces,
40 Park Row, N. Y.

Mrs. Rowell & cie ne se sont épargné aucune peine ni aucune dépense pour que le **Directory** qu'ils publient soit complet.

Le fait de la publication par eux d'un livre qui contiendra de si utiles renseignements, quand les autres agents d'annonces se font un scrupule jaloux de les garder pour eux, démontre leur confiance dans leur habileté à être utiles aux annonceurs ; sans cela, ils ne mettraient pas entre les mains de tout homme le moyen de communiquer ainsi directement avec les éditeurs, sans recourir aux agens d'annonces.

LA LANTERNE CANADIENNE,

Par **A. BUIES,**

Journal humoristique, hebdomadaire, l'ennemi instinctif des sottises, des ridicules, des vices, et des défauts des hommes.

Les abonnements ne se prennent pas pour plus de six mois, payables d'avance.

Pour six mois	\$1.00
Pour trois mois	0.50
Pour un mois	0.20

Toute communication devra être adressée directement au rédacteur-propiétaire, **A. BUIES, Montréal.**

Imprimée et Publiée par **A. BUIES, 111 Rue Notre-Dame.**

BOTTINES et **SOULIERS** pour enfants, 25 cts.; 50 cts. pour Femmes; 45 cts. pour Hommes, 80 cts., \$1.75 et au-dessus, chez **E. ANGERS**, en arrière du Bureau de Poste, 346 Rue Notre-Dame, coin de la Rue St. François-Xavier.

26 nov.



LE RESTAURATEUR

American

DES

CHEVEUX

Est le meilleur au monde.

Il ramène les cheveux gris à leur couleur primitive, fait disparaître la crasse et toutes les irritations désagréables de la peau.

Il empêche la chute des cheveux, les fait croître, écarte du péricrâne tous les dépôts d'humeurs, et conserve la peau et la chevelure dans une bonne hygiène.

J. PALMER,

Coiffeur, Perruquier et Parfumeur, Bains chauds et froids, 357 Rue Notre-Dame.

MAGASIN CENTRAL DE FRUITS

285 BLOC DE CRISTAL,

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Fruits exotiques et indigènes de choix, toujours en main et de saison. Aussi un assortiment complet de confiseries, marinades, sauces, fruits confits, etc., etc

W. C. CARLISLE, Propriétaire
19 nov.

COMPAGNIE
d'Assurance des Citoyens.

CAPITAL.....\$1,000,000

EDWIN ATWATER, Président.

Directeurs :—HUGH ALLAN; C. J. BRYDGE, HENRY LYMAN, GEORGE STEPHEN, N. B. CORSE, ADOLPHE ROY.

Le Département du Feu de cette Compagnie sera continué au Bureau No. 19, Place-d'Armes. On assure aux taux les plus bas les meubles et immeubles qui se trouvent dans les limites de l'approvisionnement d'eau de l'Aqueduc.

GEORGE B. MUIR, Gérant.

15 oct. 1868.

am—113

T. F. STONEHAM,

Manufacturier de Stores Transparents et Jalousies Rustiques de toutes les dimensions.

NO. 295, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Fonds de scènes photographiques, unis et de fantaisie, armoiries et écussons de toutes les nations, appliqués et peints sur chaises de salon, etc., etc.

Aussi, dessins sur rideaux, transparents à l'usage des fenêtres d'églises, de chapelles, de couvents, etc.

Ces dessins sont exécutés dans toutes les dimensions, et ont le plus brillant coloris.

J'ai visité l'établissement de M. Stoneham, et je crois ne pouvoir trop le recommander aux membres du clergé qui désirent avoir, à défaut de vitreaux peints pour leurs églises, des rideaux transparents qui en tiennent lieu.

M. Stoneham a introduit lui-même cet art en Canada, il y a quelques années, et déjà il en a répandu les produits dans tout le pays, et partout ils ont été également appréciés.

10 nov.



L'ALMANACH PERRAULT—1869!
TIRAGE 30,000 COPIES!

En vente chez tous les Libraires du Canada—
L'Almanach par Excellence—Demandez-le.

